



Bulletin Officiel

N° 4041 Jeudi 09 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

«ADWYA S.A» 2

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE 2

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE

LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT » 3-5

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BTE 2011» 6

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- MAXULA PLACEMENT SICAV
- SICAV RENDEMENT
- SICAV BH PLACEMENTS

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société ADWYA que suite à la survenance de mouvements sociaux, des arrêts de travail ont été observés au niveau de la Société ayant abouti à l'arrêt provisoire de la production.

Par ailleurs, il a été constaté la disparition de certains documents archivés et outil de travail (archives administratifs et financiers, archives des analyses de produits, un ordinateur portable du Responsable Technique comportant les plans de l'entreprise, mots de passe du système d'information ...). Ces documents ne revêtent pas heureusement un caractère confidentiel, ni un quelconque impact pouvant mettre en péril l'activité de la société.

La direction générale a immédiatement réagi en sécurisant le système informatique et en déposant une plainte pénale contre le ou les auteurs présumés de ces actes délictuels. La police technique s'est saisie de l'enquête.

Il convient de préciser que les grossistes ont sur-stocké les produits de la Société afin de minimiser le risque d'une rupture de production consécutive aux grèves annoncées.

En définitive, la Société tient à préciser qu'elle est entrée en contact avec l'UGTT pour solliciter son intervention à l'effet de l'aider à mettre fin à ces mouvements sociaux. Une réunion a été tenue au siège du Ministère des Affaires Sociales en présence du Secrétaire Général Adjoint chargé du Secteur Privé de l'UGTT, le Directeur Général de l'Inspection du Travail et de la Conciliation. Des pourparlers sont en cours pour aboutir à un arrangement définitif.

La Société s'engage à tenir les actionnaires informés de développement de la situation.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 78

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA –9000– Béja

La société « HEXABYTE » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **333 334 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2010 et ouverte à la souscription du public le 13 janvier 2012 conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le N° 11-764 du 30 décembre 2011, a été réalisée par l'émission de 333 334 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **2 083 334 dinars** divisé en 2 083 334 actions de nominal 1 dinar et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 75

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Les indicateurs d'activité de « Tunisie Leasing » relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans le prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1.Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Dates d'approbation de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause :

Les conseils d'administration de « Tunisie Leasing » et de la « SIMT » réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing ».

3. Date prévisionnelle de la réunion des assemblées générales des sociétés fusionnantes pour approuver le projet de fusion :

Le 22 mars 2012.

4. Motifs et buts de l'opération :

L'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et aux termes des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, « Tunisie Factoring » ne peut posséder d'actions de « Tunisie Leasing », dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de « Tunisie Factoring » le reliquat des actions formant le capital de la « SIMT » afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de « Tunisie Leasing » tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la « SIMT » et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.

Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la « SIMT » a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de « Tunisie Leasing » l'unique actionnaire de la « SIMT ».

- Suite -

5. Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la « SIMT », seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la « SIMT » depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la « SIMT », société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

6. Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation de la société « SIMT » a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.

L'évaluation de « Tunisie Leasing » retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action « Tunisie Leasing ».

6.1. Evaluation de la société absorbante « Tunisie Leasing »

« Tunisie Leasing » étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

6.2. Evaluation de la société absorbée « SIMT »

L'évaluation de la « SIMT » a été effectuée par « DELTA CONSULT », société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

6.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la « SIMT » a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

6.2.2. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	Valeur de l'action
Actif net comptable corrigé	129,780 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT

Le prix retenu de l'action « SIMT » est de 129,780 DT.

7. Parité d'échange ¹ :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de « Tunisie Leasing » (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « Tunisie Leasing ».

8. Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires :

L'opération de fusion engendrera une « prime de fusion »² qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de « Tunisie Leasing ».

L'apport net de la « SIMT » à « Tunisie Leasing » s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de « Tunisie Leasing » au capital de la « SIMT » étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion² qui sera inscrite au bilan de « Tunisie Leasing » dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

- Suite -

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion ³ (en DT)
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

¹ Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

- a- La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions « Tunisie Leasing » pour 100 actions « SIMT ») sur la base des valeurs retenues des actions « Tunisie Leasing » (34,724 DT l'action) et « SIMT » (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions « SIMT » ($5.320.980 \text{ DT} = 129,780 \text{ DT} * 41.000 \text{ actions}$) et celle des actions « Tunisie Leasing » correspondantes ($5.324.578,160 \text{ DT} = 34,724 \text{ DT} * (374/100) * 41.000 \text{ actions}$).
- b- La société « SIMT » étant détenue à 100% par « Tunisie Leasing », la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent avis ainsi que dans le prospectus de fusion simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

² « Tunisie Leasing » a retenu la comptabilisation des apports de la « SIMT » à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF sous le **n°12-765** du **19 janvier 2012** sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2011 »

La BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « BTE 2011 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 26 décembre 2011, ont été clôturées le 07 février 2012.

2012 - AS - 79

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,257%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,304%	1 002,244
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,339%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,421%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,524%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,667%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,729%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,811%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,893%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,955%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,057%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,140%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,201%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,195%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,223%	1 007,991
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,527%	1 024,491
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,789%	1 054,580
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,911%	1 073,819
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,216%	1 048,250
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		981,449
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	985,818
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 038,082
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		965,624
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,144%	963,648
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,217%	1 050,004
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,223%		952,331

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,873	139,883		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,276	12,277		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,258	1,258		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,983	33,986		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,407	46,410		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	162,002	161,561		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	559,673	557,476		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	134,223	134,186		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,440	126,410		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,442	116,450		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,416	114,436		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,259	94,160		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,593	149,928		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,301	99,105		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,357	103,346		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 294,050	1 297,390		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 246,153	2 241,874		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,538	107,570		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	109,983	110,045		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,481	121,822		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 188,260	1 187,398		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	126,392	128,310		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	14,975	15,095		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 835,902	5 858,118		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 678,279	6 693,535		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,217	2,221		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,847	1,851		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,132	1,135		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,012	108,021
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,823	104,832
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,701	105,711
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,502	103,512
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,774	103,783
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,559	107,569
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,179	104,189
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,283	104,293
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,487	104,498
38	MILLENIU	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,911	105,920
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,915	102,925
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,598	104,609
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,242	104,250
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,987	106,997
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,219	106,227
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,108	103,115
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,107	103,116
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,615	104,625
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,795	102,805
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,650	103,660

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,086	104,095
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,924	102,934
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,602	104,612
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,988	104,996
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,350	102,359
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,546	10,547
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	103,994	104,003
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,040	103,050
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,892	101,970
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,825	74,831
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,626	148,698
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 469,818	1 469,618
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,788	113,770
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,126	115,100
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	91,068	91,211
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,420	16,421
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	274,940	274,723
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,638	45,521
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 391,401	2 395,886
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,264	80,326
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,392	58,420
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,357	101,295
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	111,827	111,808
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	103,689	103,661
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,746	11,748
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,649	12,649
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,817	16,819
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,788	16,783
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,133	12,170
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,328	10,397
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,231	10,264
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,236	10,263
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,025	125,820
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,736	123,745
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,246	10,236
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,451	115,375
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,953	19,952
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,442	98,724
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,493	99,724
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,942	99,937
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,590	99,715
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	108,184	108,452
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,649	141,682
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,920	11,045
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	115,667	116,084
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,889	116,598
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,164	103,056
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,550	101,467
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	182,390	182,606
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,977	164,196
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,706	142,833
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 939,265	9 989,288
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	195,004	196,247
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,961	136,728
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 508,287	1 515,232
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	105,040	105,331
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,635	99,606
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,838	116,233
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 075,641	10 103,622

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.804.618, un actif net de D : 3.777.544 et un bénéfice de la période de D : 22.776.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 22,92% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 Janvier 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 932 608	2 316 359
Obligations et valeurs assimilées		2 792 439	2 206 464
Tires des Organismes de Placement Collectif		140 169	109 895
Placements monétaires et disponibilités		872 010	949 775
Placements monétaires	5	871 994	949 600
Disponibilités		16	175
Créances d'exploitation		-	36 453
TOTAL ACTIF		3 804 618	3 302 587
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	8 014	6 354
Autres créditeurs divers	9	19 060	102 584
TOTAL PASSIF		27 074	108 938
ACTIF NET			
Capital	12	3 662 333	3 108 966
Sommes distribuables			
Sommes distribuable de l'exercice clos		69	-
Sommes distribuables de la période		115 142	84 683
ACTIF NET		3 777 544	3 193 649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 804 618	3 302 587

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 28/12/2009 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	6	26 913	107 134	20 158	52 506
Revenus des obligations et valeurs assimilées		26 913	100 676	20 158	48 954
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	6 458	-	3 552
Revenus des placements monétaires	7	5 188	39 103	12 105	41 202
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		32 101	146 237	32 263	93 708
Charges de gestion des placements	10	(8 014)	(32 336)	(7 475)	(21 747)
REVENU NET DES PLACEMENTS		24 087	113 901	24 788	71 961
Autres charges	11	(976)	(4 084)	(989)	(2 760)
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 111	109 817	23 799	69 201
Régularisation du résultat d'exploitation		12 279	5 325	13 096	15 482
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		35 390	115 142	36 895	84 683
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(12 279)	(5 325)	(13 096)	(15 482)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(318)	(5 778)	(457)	(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	(1 114)	-	(1 894)
Frais de négociation de titres		(17)	(21)	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		22 776	102 904	23 342	66 174

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 28/12/2009 au 31/12/2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	22 776	102 904	23 342	66 174
Résultat d'exploitation	23 111	109 817	23 799	69 201
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(318)	(5 778)	(457)	(1 133)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-	(1 114)	-	(1 894)
Frais de négociation de titres	(17)	(21)	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(93 334)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	447 107	574 325	717 283	2 127 475
Souscriptions				
- Capital	5 534 223	16 759 158	5 282 400	18 447 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 267)	(23 070)	(3 540)	(3 985)
- Régularisation des sommes distribuables	157 788	448 755	124 825	257 905
Rachats				
- Capital	(5 098 536)	(16 198 261)	(4 577 800)	(16 336 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	9 400	22 453	3 127	4 778
- Régularisation des sommes distribuables	(145 501)	(434 710)	(111 729)	(242 423)
VARIATION DE L'ACTIF NET	469 883	583 895	740 625	2 193 649
ACTIF NET				
En début de période	3 307 661	3 193 649	2 453 024	1 000 000
En fin de période	3 777 544	3 777 544	3 193 649	3 193 649
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	32 365	31 112	24 066	10 000
En fin de période	36 725	36 725	31 112	31 112
VALEUR LIQUIDATIVE	102,860	102,860	102,650	102,650
TAUX DE RENDEMENT	0,65%	2,85%	0,71%	2,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011, à D : 2.932.608, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		2 721 844	2 792 439	73,92%
<u>Obligations</u>				
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	123 690	3,27%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	186 660	192 801	5,10%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	160 000	164 983	4,37%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	140 000	143 176	3,79%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	122 713	3,25%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	80 000	80 343	2,13%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	51 475	1,36%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	257 377	6,81%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	93 330	94 588	2,50%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	160 000	162 664	4,31%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	100 000	103 706	2,75%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	120 000	124 623	3,30%

Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	200 000	203 525	5,39%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	98 207	2,60%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 449	0,14%
BTA 07-2017-6,75%	400	409 669	422 049	11,17%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	441 070	11,68%
Titres des Organismes de Placement Collectif		141 130	140 169	3,71%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 351	141 130	140 169	3,71%
Total		2 862 974	2 932 608	77,63%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				77,08%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 871.994 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		870 584	871 994	23,08%
Banque Nationale Agricole		870 584	871 994	23,08%
Total général		870 584	871 994	23,08%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				22,92%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 26.913 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011 contre D : 20.158 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	18 409	14 509
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	8 504	5 649
TOTAL	26 913	20 158

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011 à D : 5.188 contre D : 12.105 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les billets du trésorerie et les certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Intérêts des dépôts à vue	5 188	8 702
Intérêts des certificats de dépôt	-	1 909
Intérêts des billets de trésorerie	-	1 494
TOTAL	5 188	12 105

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 8.014 contre D : 6.354 au 31.12.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Maxula Bourse	5 373	4 259
Banque Nationale Agricole	2 641	2 095
Total	<u>8 014</u>	<u>6 354</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 19.060 contre D : 102.584 au 31.12.2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Sommes à régler sur achat 90 BTA Avril 2014	-	101 111
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Décembre	18 711	-
Redevance du CMF	322	320
Retenue à la source sur commissions	-	1 121
TCL	27	32
Total	<u>19 060</u>	<u>102 584</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2011 à D : 8.014 contre D : 7.475 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Commission de gestion	5 373	5 011
Commission de dépôt et de distribution	2 641	2 464
Total	<u>8 014</u>	<u>7 475</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2011 à D : 976 contre D : 989 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	895	835
TCL	80	80
Autres	1	74
Total	<u>976</u>	<u>989</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2010

Montant	3 108 966
Nombre de titres	31 112
Nombre d'actionnaires	426

Souscriptions réalisées

Montant	16 759 158
Nombre de titres émis	167 712
Nombre d'actionnaires nouveaux	556

Rachats effectués

Montant	(16 198 261)
Nombre de titres rachetés	(162 099)
Nombre d'actionnaires sortants	(603)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 114)
Régularisation des sommes non distribuables	(617)
Frais de négociation de titres	(21)

Capital au 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

SICAV RENDEMENT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
DE SICAV RENDEMENT ARRETES AU 31 Décembre 2011

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2011.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2011, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Décembre 2011, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 20,14%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,16% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Décembre 2011.

Tunis, le 31 Janvier 2012

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI

Associé

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
AC 1- Portefeuille-titres	4-1	344 281 196	357 597 543
b- Obligations et valeurs assimilées		344 281 196	357 597 543
AC 2- Placements monétaires et disponibilités	4-2	163 752 662	186 058 229
a- Placements monétaires		163 752 189	186 058 160
b- Disponibilités		473	69
AC 3- Créances d'exploitation	4-3	79 420	501 301
TOTAL ACTIF		508 113 278	544 157 073
PASSIF			
PA 2- Autres créditeurs divers	4-4	196 583	211 126
TOTAL PASSIF		196 583	211 126
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	4-5	490 360 948	524 931 732
CP 2 - Sommes distribuables		17 555 747	19 014 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		8 495	8 613
b - Sommes distribuables de l'exercice		17 547 252	19 005 602
ACTIF NET		507 916 695	543 945 947
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		508 113 278	544 157 073

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/10 au 31/12/2010	Période du 01/01 au 31/12/2010
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	5-1	3 814 771	15 349 295	4 153 322	16 257 056
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 814 771	15 349 295	4 153 322	16 257 056
PR 2 - Revenus des placements monétaires	5-2	1 446 529	7 272 288	2 083 010	8 248 002
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 261 300	22 621 583	6 236 332	24 505 057
CH 1 - Charges de gestion des placements	5-3	(919 629)	(3 694 232)	(988 710)	(3 955 770)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 341 671	18 927 351	5 247 622	20 549 287
PR 3 - Autres produits			973	126	1 073
CH 2 - Autres charges d'exploitation	5-4	(148 384)	(599 490)	(162 859)	(641 907)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 193 287	18 328 834	5 084 889	19 908 453
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(829 701)	(781 582)	(788 745)	(902 851)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		3 363 586	17 547 252	4 296 144	19 005 602
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		829 701	781 582	788 745	902 851
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(151 852)	(555 496)	(230 382)	101 817
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			(129 765)		(871 452)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 041 435	17 643 573	4 854 507	19 138 817

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10 au	01/01 au	01/10 au	01/01 au
	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 041 435	17 643 573	4 854 507	19 138 817
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
a - Résultat d'exploitation	4 193 287	18 328 834	5 084 889	19 908 453
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(151 852)	(555 496)	(230 382)	101 817
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(129 765)		(871 452)
d - Frais de négociation de titres				
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		(18 878 941)		(19 680 577)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(26 563 871)	(34 793 884)	(23 835 137)	(28 824 582)
a - Souscriptions	96 230 891	357 711 744	78 140 157	448 785 880
- Capital	93 131 187	347 192 583	75 620 495	437 598 387
- Régularisation des sommes non distribuables	142 402	284 628	119 315	277 949
- Régularisation des sommes distribuables	2 957 302	10 234 533	2 400 347	10 909 543
b - Rachats	(122 794 762)	(392 505 628)	(101 975 294)	(477 610 461)
- Capital	(118 896 318)	(381 107 395)	(98 696 769)	(465 320 997)
- Régularisation des sommes non distribuables	(111 183)	(255 340)	(89 433)	(244 524)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 787 261)	(11 142 893)	(3 189 092)	(12 044 941)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(22 522 436)	(36 029 252)	(18 980 629)	(29 366 341)
AN 4 - ACTIF NET				
a - En début de période	530 439 131	543 945 947	562 926 577	573 312 288
b - En fin de période	507 916 695	507 916 695	543 945 947	543 945 947
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS				
a - En début de période	5 201 645	5 283 675	5 515 623	5 562 325
b - En fin de période	4 942 308	4 942 308	5 283 675	5 283 675
VALEUR LIQUIDATIVE	102,769	102,769	102,948	102,948
TAUX DE RENDEMENT	3,09%	3,32%	3,48%	3,35%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. EVENEMENT MARQUANT :

En application des avis du Conseil du Marché Financier du 17, 18 et le 19 janvier 2011, les opérations de souscriptions et de rachats ont été suspendues durant les journées susmentionnées et n'ont été reprises qu'à partir du 20 janvier 2011.

4- Notes sur le bilan

4-1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 344 281 196 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	797 500	63 568 950	64 989 656	12,80%
<i>Obligations admises à la cote</i>				
Obligations CIL	62 000	4 040 000	4 087 323	0,80%
- CIL 2005/1	12 000	240 000	242 868	0,05%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	600 000	611 140	0,12%
-CIL 2010/1	10 000	800 000	814 180	0,16%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	400 000	406 635	0,08%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	2 000 000	2 012 500	0,40%
Obligations BTK	30 000	2 690 450	2 777 690	0,55%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	857 150	883 960	0,17%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	900 000	929 360	0,18%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	933 300	964 370	0,19%
Obligations BTE	50 000	4 100 000	4 149 470	0,82%
- BTE 2009 5,25%	40 000	3 200 000	3 239 400	0,64%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	900 000	910 070	0,18%
Obligations AIL	40 000	3 200 000	3 306 870	0,65%
- AIL 2009/1 6,50%	10 000	600 000	626 580	0,12%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	1 600 000	1 649 160	0,32%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	1 000 000	1 031 130	0,20%
Obligations ATL	78 500	5 850 000	5 918 064	1,17%
- ATL 2009 5,5%	10 000	600 000	617 360	0,12%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	1 200 000	1 200 120	0,24%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	800 000	813 260	0,16%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	2 400 000	2 437 230	0,48%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	850 000	850 094	0,17%
Obligations BH	90 000	6 200 000	6 211 830	1,22%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	2 000 000	2 000 000	0,39%
- BH SUBORDONNE 2007	70 000	4 200 000	4 211 830	0,83%
Obligations STB	118 000	10 391 500	10 792 057	2,12%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 904 000	2 994 222	0,59%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	5 687 500	5 943 535	1,17%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 800 000	1 854 300	0,37%
Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	4 800 000	4 875 920	0,96%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	1 600 000	1 636 080	0,32%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	1 600 000	1 633 780	0,32%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	1 600 000	1 606 060	0,32%
Obligations TL	60 000	4 600 000	4 685 990	0,92%
- TUNISIE LEASING 2009/1 6,5%	20 000	1 200 000	1 251 980	0,25%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	2 400 000	2 411 370	0,47%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	1 000 000	1 022 640	0,20%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
Obligations UIB	35 000	3 300 000	3 351 295	0,66%
- UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	800 000	815 370	0,16%
- UIB 2011/1 TMM+1%	25 000	2 500 000	2 535 925	0,50%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	4 333 000	4 470 450	0,88%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	2 100 000	2 179 835	0,43%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 764 000	1 816 416	0,36%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	2 000 000	2 076 840	0,41%
Emp ATTJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	1 000 000	1 036 960	0,20%
Emp ATTJARI LEASING 2010/1	30 000	2 400 000	2 429 070	0,48%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	800 000	823 576	0,16%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	268 000	271 829 918	279 291 540	54,99%
BTA 7,5% AVRIL 2014	40 000	41 530 300	42 620 675	8,39%
BTA 6% MARS 2012	82 000	81 239 000	85 053 616	16,75%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	41 359 973	8,14%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	50 051 254	9,85%
BTA 6,1% OCTOBRE 2013	15 000	15 792 075	15 581 435	3,07%
BTA 5% MARS 2013	20 000	20 297 500	20 774 454	4,09%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	19 922 776	3,92%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	3 927 357	0,77%
TOTAL		335 398 868	344 281 196	67,78%

4-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 163 752 662 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			100 500	100 500 000	102 270 714	20,14%
Certificats de dépôts à plus d'un an			100 500	100 500 000	102 270 714	20,14%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	23/12/2011	1 000	1 000 000	999 908	0,20%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	28/12/2011	2 000	2 000 000	1 998 892	0,39%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	29/12/2011	500	500 000	499 677	0,10%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	11/04/2011	14 500	14 500 000	14 879 301	2,93%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	01/06/2011	17 500	17 500 000	17 859 469	3,52%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	04/06/2011	14 500	14 500 000	14 793 003	2,91%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	06/06/2011	7 000	7 000 000	7 139 891	1,41%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	13/06/2011	21 000	21 000 000	21 403 307	4,21%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	14/08/2011	2 500	2 500 000	2 530 961	0,50%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	20/08/2011	2 500	2 500 000	2 529 378	0,50%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	15/09/2011	3 000	3 000 000	3 027 477	0,60%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	24/09/2011	4 000	4 000 000	4 033 229	0,79%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	26/09/2011	5 500	5 500 000	5 544 648	1,09%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	17/10/2011	5 000	5 000 000	5 031 573	0,99%
BILLETS DE TRESORERIE			5 000	4 958 358	4 978 073	0,98%
(au taux de 4,24%)	ORANGE		3 000	2 974 827	2 993 618	0,59%
(au taux de 4,16%)	ORANGE		2 000	1 983 531	1 984 455	0,39%

COMPTES A TERME			56 241	56 241 000	56 503 402	11,12%
Comptes à terme à plus d'un an			56 241	56 241 000	56 503 402	11,12%
Comptes à terme à moins d'un an						
DISPONIBILITES					473	0,00%
TOTAL				161 699 358	163 752 662	32,24%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	5,91%
AMEN BANK	tous types	34	6,69%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,56%
TOTAL		77	15,16%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

4-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 Décembre 2011 un montant de 79 420 DT contre 501 301 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Intérêt sur emprunt obligataire	79 420	1 301
- CAT échu le 31/12/2010		500 000
TOTAL	79 420	501 301

4-4 Autres créiteurs divers :

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 31 Décembre 2011 un montant de 196 583 DT contre 211 126 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Retenue à la source	138 004	148 366
- Redevance CMF	43 703	47 023
- TCL	4 366	5 255
- Provision honoraires commissaire aux comptes	10 110	10 081
- Provision honoraires PDG	400	400
TOTAL	196 583	211 126

4-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2011 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2011
<u>Capital début de l'exercice</u>	
Montant	524 931 732
Nombre de titres	5 283 675
Nombre d'actionnaires	4 229
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	347 192 583
Nombre de titres émis	3 494 641
Nombre d'actionnaires nouveaux	560
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(381 107 395)
Nombre de titres rachetés	(3 836 008)
Nombre d'actionnaires sortants	(588)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(555 496)
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres	(129 765)
Régul Sommes non distribuables	29 289
<u>Capital fin de l'exercice</u>	
Montant	490 360 948
Nombre de titres	4 942 308
Nombre d'actionnaires	4 201

5- Notes sur l'état de résultat**5-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 814 771 DT pour le quatrième trimestre de 2011 contre 4 153 322 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 814 771	4 153 322
TOTAL	3 814 771	4 153 322

5-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à 1 446 529 DT contre 2 083 010 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
- Intérêts des certificats de dépôt	853 051	1 150 565
- Intérêts des comptes à terme	546 628	930 536
- Intérêts des billets de Trésorerie	46 850	1 909
TOTAL	1 446 529	2 083 010

5-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à 919 629 DT contre 988 710 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	788 253	847 466
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	131 376	141 244
TOTAL	919 629	988 710

5-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à 148 384 DT contre 162 859 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Redevance CMF	131 387	141 258
- TCL	13 153	15 591
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 748	5 957
- Charges diverses	96	53
TOTAL	148 384	162 859

SICAV BH PLACEMENTS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 31 décembre 2011.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 31 décembre 2011, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes

- La « SICAV BHP » détient des valeurs mobilières non admises à la cote de la bourse. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 29 de la loi 2001-83 relative au code des organismes de placement collectif et l'article 2 du décret 2001-2278.
- Le ratio représenté par le rapport entre le portefeuille titres et le total actif devrait, selon la réglementation en vigueur être égal au maximum à 80%. Ce rapport, calculé par nos soins, s'élève à environ 81.27%.
- Bien qu'au courant du trimestre des valeurs du portefeuille n'ont pas fait l'objet d'offres et de demandes pendant un nombre significatif de séances de bourse, la société n'a pas pratiqué une décote sur le dernier cours boursier conformément à ses méthodes comptables pour les titres ATTIJARI LEASING et SOMOCER.

Toutefois, il ya eu une suspension des titres SOMOCER sous décision de CMF durant la période de 21 octobre 2011 jusqu'au sa reprise le 18 novembre 2011.

Le commissaire aux comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Membre de CPA Associates International

Chiheb GHANMI

Associé

BILAN
au 31 décembre 2011
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>		31/12/2011	31/12/2010
	Notes		
AC - 1 Portefeuille titres	3-1	4 533 401	5 363 532
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 495 130	4 240 031
b- Obligations et valeurs assimilées		1 038 271	1 123 501
c- Autres valeurs		-	-
 AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 044 696	754 699
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		1 044 696	754 699
 AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	-
b- Titres de créances échus		-	-
c- Autres créances d'exploitation		-	-
 AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		5 578 097	6 118 231
 <u>PASSIF</u>			
 PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-2	6 653	7 669
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-3	246 139	245 519
 TOTAL PASSIF		252 792	253 187
 <u>ACTIF NET</u>			
 CP1 – Capital		5 162 606	5 636 270
 CP- 2 Sommes distribuables	3-4	162 699	228 773
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		5	107
b- Sommes distribuables de l'exercice		162 694	228 666
 TOTAL ACTIF NET	3-5	5 325 305	5 865 043
 TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 578 097	6 118 231

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
(Unité en TND)

		<i>Période du 01/10/2011 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/01/2011 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/01/2010 au 31/12/2010</i>
	<i>Notes</i>				
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	10 581	209 802	12 072	280 083
a- Dividendes		-	163 614	-	229 764
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 581	46 188	12 072	50 319
c- Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	1 807	4 322	1 170	13 572
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 388	214 124	13 242	293 655
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	5 772	22 506	6 793	26 772
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 616	191 618	6 449	266 883
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0	3 836
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	7 275	29 334	9 842	33 686
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 659	162 284	- 3 392	237 034
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		159	410	- 22 117	- 8 368
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 500	162 694	- 25 509	228 666
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 159	- 410	22 117	8 368
* Variation des +/- values potentielles sur titres		149 756	259 346	- 623 907	- 324 590
* +/- values réalisées sur cession des titres	-	57 227	- 688 776	52 030	988 080
* Frais de négociation	-	28 362	- 89 418	- 18 716	- 117 780
RESULTAT NET DE LA PERIODE		63 508	- 356 564	- 593 986	782 743

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
 (Unité en TND)

<i>Période du</i> <i>01/10/2011</i> <i>au</i> <i>31/12/2011</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2011</i> <i>au</i> <i>31/12/2011</i>	<i>Période du</i> <i>01/10/2010</i> <i>au</i> <i>31/12/2010</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2010</i> <i>au</i> <i>31/12/2010</i>
--	--	--	--

AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation

a- Résultat d'exploitation	-	659	162 284	-	3 392	237 034
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		149 756	259 346	-	623 907	- 324 590
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	57 227	- 688 776		52 030	988 080
d- Frais de négociation des titres	-	28 362	- 89 418	-	18 716	- 117 780

AN 2 - Distribution des dividendes

-	229 195	-	336 590
---	---------	---	---------

AN 3 - Transactions sur le capital

a- Souscriptions	5 640	62 450	785 715	9 910 396
* Capital	12 200	137 500	1 482 700	19 370 200
* Régularisation des sommes non distribuables	- 6 733	- 76 513	- 727 153	- 9 740 294
* Régularisation des sommes distribuables	173	1 463	30 169	280 490
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b- Rachats	462	16 431	1 411 767	12 194 472
* Capital	1 000	33 600	2 571 200	23 583 500
* Régularisation des sommes non distribuables	- 553	- 17 796	- 1 211 727	- 11 671 081
* Régularisation des sommes distribuables	15	627	52 295	282 054
* Droits de sortie	-	-	-	-

VARIATION DE L'ACTIF NET	68 686	- 539 740	- 1 220 038	- 1 837 923
---------------------------------	---------------	------------------	--------------------	--------------------

AN 4 - Actif net

a- En début de période	5 256 618	5 865 043	7 085 081	7 702 967
b- En fin de période	5 325 305	5 325 305	5 865 043	5 865 043

AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)

a- En début de période	114 629	113 702	124 587	155 835
b- En fin de période	114 741	114 741	113 702	113 702

VALEUR LIQUIDATIVE	46.412	46.412	51.583	51.583
---------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

AN 6 TAUX DE RENDEMENT	4.79%	-6.12%	-36,88%	8,64%
-------------------------------	--------------	---------------	----------------	--------------

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2011, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2011 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2-5 Evénements marquants

Suite aux événements qu'a connus la Tunisie au mois de janvier 2011, le titre Sicav BHP a été suspendu du 17/01/2011 au 03/02/2011 et du 28/02/2011 au 08/03/2011. Il en est de même pour la bourse des valeurs mobilières de Tunis qui a connu une suspension à deux reprises soit du 17/01/2011 au 30/01/2011 et du 28/02/2011 au 06/03/2011.

3- Notes sur le bilan

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 4 533 401 dinars et se détaille par catégorie de titre comme suit:

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2011	% actif	% actif net	Note / garantie
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés:						
1- A - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote de la bourse:						
Actions :	534 220	3 443 569	3 213 863	57,62%	60,35%	
ADWYA	3 000	21 740	21 126	0,38%	0,40%	
ARTES	32 909	330 201	315 992	5,66%	5,93%	
ATB	5 000	30 600	29 550	0,53%	0,55%	
ATTIJARI BANK	4 307	80 688	80 549	1,44%	1,51%	
ATTIJARI LEASING	335	13 973	13 735	0,25%	0,26%	
BNB	18 230	229 814	219 088	3,93%	4,11%	
CIMENT DE BIZERTE	9 882	84 474	78 265	1,40%	1,47%	
GIF	24 025	143 812	138 120	2,48%	2,59%	
ICF	441	21 388	24 383	0,44%	0,46%	
MODERN LEASING	60 437	654 970	557 712	10,00%	10,47%	
POULINA HOLDING	15 371	127 925	125 627	2,25%	2,36%	
SALIM	75	2 212	2 250	0,04%	0,04%	
SERVICOM	22 269	259 735	244 937	4,39%	4,60%	
SIAME	47 774	244 990	213 789	3,83%	4,01%	
SITS	58 295	208 925	210 795	3,78%	3,96%	
SOMOCER	24 939	92 847	90 304	1,62%	1,70%	
SOTRAPIL	10 524	147 899	144 421	2,59%	2,71%	
SOTUMAG	42 451	45 210	46 653	0,84%	0,88%	
SOTUVER	792	7 538	7 533	0,14%	0,14%	
SPDIT SICAF	4 640	34 016	31 106	0,56%	0,58%	
TEL NET HOLDING	47 510	449 087	416 473	7,47%	7,82%	
TUNINVEST	3 747	42 150	37 268	0,67%	0,70%	
TUNISAIR	97 267	169 375	164 187	2,94%	3,08%	
Obligations:	11 000	1 033 300	1 038 271	18,61%	19,50%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	433 300	437 728	7,85%	8,22%	A B
BH 2009	5 000	500 000	500 058	8,96%	9,39%	BH
CHO 2009	1 000	100 000	100 485	1,80%	1,89%	BIAT
Droits	57 946	20 860	20 279	0,36%	0,38%	
AMS DA	7	2	0	0,00%	0,00%	
SOMC DA 1/10 26122011	57 939	20 858	20 279	0,36%	0,38%	
2 - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote de la bourse:						
BTS	50	500	500	0,01%	0,01%	
OPCVM:	2 544	262 484	260 488	4,67%	4,89%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	2 544	262 484	260 488	4,67%	4,89%	
Total Général	605 760	4 760 714	4 533 401	81,27%	85,13%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **6 653** dinars au 31-12-2011 et se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2011	31.12.2010
Rémunération du gestionnaire à payer	5 473	6 489
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
Total	6 653	7 669

3-3 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à **246 139** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2011	31.12.2010
Jetons de présence	3 750	3 125
Actionnaires dividendes à payer	221 480	221 522
Redevances CMF à payer	450	6 128
Etat retenues à la source	53	53
Honoraires CAC à payer	14 996	14 381
Rémunération P.conseil & DG	300	300
TCL à payer	8	9
Autres créditeurs	5 103	-
Total	246 139	245 518

3-4 Notes sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2011 se détaille ainsi :

Désignations	31.12.2011		
	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur (report à nouveau)	4.5	0.5	5
Exercice en cours	162 284	410	162 694
Total	162 288.5	410.5	162 699

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2011 au 31-12-2011 se détaillent ainsi :

Libellés	31.12.2011	31.12.2010
Capital au 31.12		
• En nominal	11 370 200	15 583 500
• Frais de négociation	-117 780	-85 005
• Différence d'estimation	-324 590	1 134 541
• Plus / Moins values réalisés	988 080	-552 713
• Régularisations	-6 050 867	-8 377 356
• Capital en VL	5 865 043	7 702 967
• Nombre de titre	113 702	155 835
Souscriptions réalisés (en nominal)		
• Montant	137 500	19 370 200
• Nombre de titres	1 375	193 702

Rachats effectués (en nominal)		
• Montant	33 600	23 583 500
• Nombre de titres	336	235 835
Capital au 31.12		
• En nominal	11 474 100	11 370 200
• Frais de négociation	-89 418	-117 780
• Différences d'estimation	259 346	-324 590
• Plus / Moins values réalisés	-688 776	988 080
• Régularisations	-5 629 948	-6 050 867
• Capital en VL	5 325 305	5 865 043
• Nombre de titres	114 741	113 702
• Nombre d'actionnaires	182	183

4- Notes sur l'état de résultats

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31-12-2011 la somme de 209 802 dinars et se détaillent ainsi :

Revenues	31.12.2011	31.12.2010
Dividendes	163 614	229 764
Revenues des obligations & valeurs assimilées	46 188	50 319
Total	209 802	280 083

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 4 322 dinars et présente le montant des intérêts courus au titre de la période allant du 01-01-2011 au 31-12-2011 sur les certificats de dépôt et se détaille ainsi :

Intérêts	31.12.2011	31.12.2010
Certificat de dépôt	0	13 572
Placements à terme	4 322	0
Total	4 322	13 572

(*) La rubrique placement monétaire concerne les agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêt fournis par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 22 506 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Rémunération du gestionnaire	21 326	25 592
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
Total	22 506	26 772

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 29 334 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Redevances CMF	5 216	6 144
Honoraires commissaires aux comptes	15 584	18 371
Jetons de présence	3 750	3 125
Rémunération du président de conseil & DG	4 235	4 218
TCL	535	736
Autres charges	14	1 092
Total	29 334	33 686

4-5 Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements / actif net** soit : $22\,505 / 5\,325\,305 = 0,42\%$
- **Autres charges / actif net** soit : $29\,334 / 5\,325\,305 = 0,55\%$

4-6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.